

Recueil Dalloz

> hebdomadaire
195^e année
5 septembre 2019
n° 29 / 7830^e
pages 1601 à 1648



CHRONIQUE / Propriété

Spoliation d'œuvres d'art et droit international
> Zoé Can Koray

1615

ÉDITORIAL

1601 Comment devenir expert-comptable sans être interrogé sur ses connaissances?, *Philippe Merle*

ACTUALITÉS

- 1604 Données personnelles (responsabilité): site équipé du bouton « j'aime » de Facebook
- 1605 Transport aérien (indemnisation complémentaire): perte de salaire
- 1605 Droit d'auteur (lien hypertexte): compte rendu d'événements d'actualité
- 1606 Droit d'auteur (limitations): portée de la liberté d'information et liberté de la presse
- 1606 Droits voisins (phonogramme): utilisation par un tiers d'un échantillon sonore
- 1609 Renouveau de la vie démocratique: projets de lois
- 1611 Avenir professionnel (liberté de choisir): publication d'une ordonnance

POINT DE VUE

1613 Succès en trompe-l'œil pour les banques, *Gérard Biardeaud*

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 1622 **Chronique**: La saisine pour avis: fixer la jurisprudence en amont?, *Pascale Deumier*
- 1626 **Panorama**: Procédure pénale, *Jean Pradel*
- 1639 **Notes**: Précisions concernant la procédure d'opposition à mariage et ses effets,
note sous Civ. 1^{re}, 11 juill. 2019, Jean-Jacques Lemouland
- 1643 La protection du logement de la famille ne prend pas fin avec le mariage!,
note sous Civ. 1^{re}, 22 mai 2019, Élisabeth Rousseau

ENTRETIEN

1648 Nathalie Blanc et Pierre-Yves Gautier - Contre « l'anonymisation »
des arrêts publiés: décadence des références de jurisprudence

DAJLOZ

31/35, rue Froidevaux
75685 PARIS CEDEX 14
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66
Fax 01 40 64 54 66
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT,
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,
PHILIPPE DÉROCHE

CONSEIL SCIENTIFIQUE
Alain BÉNABENT, Pascale DEUMIER,
et Philippe MERLE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE
Bénédicte FAUVARQUE-COSSON

RÉDACTION

• DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef

• RÉDACTION

Laura CONSTANTIN (5370)

Maëlle HARSOUËT DE KERAVEL (5379)

• CHEFS DE RUBRIQUES

Banque - Crédit - Garantie : Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence - Distribution : Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires : Xavier DELPECH

Contrat - Responsabilité - Assurance : Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté : Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants : Yves ROUQUET

Société et marché financier : Alain LIENHARD

• ÉDITION - RÉALISATION

Secrétaires de rédaction :

Patricia ANDRY (5284)

Laurence BREUZÉ-DINNAT (5481)

Katy PERCHEREAU (5366)

Directeur artistique : Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique : Raphaël HENRIQUES

1^{er} secrétaire de rédaction : Véronique THILL

Illustration couverture : Fanny BLEY-GUIBAL

Secrétaire de rédaction numérique : Carole ROBAN

ABONNEMENTS - RELATIONS CLIENTS

Abonnements : Yvette NAY, *Directrice*

80, avenue de la Marne - 92541 Montrouge Cedex

Fax : 01 41 48 47 92 - ventes@dalloz.fr

Relations clients : Gincette N'KOUA, *Responsable*

Tél. : 01 40 92 20 85

Service publicité : Myriam LACROIX, *Responsable*

Tél. : 01 40 92 69 66 - mlacroix@editions-legislatives.fr

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement : France : 705 € HT (719,81 € TTC)

Étranger : 771 € HT

Prix au numéro : 31,65 € TTC

ISSN 0034-1835 - N° CPPAP 1022 T 82206

JOUVE, 733 rue St Léonard BP 3

53101 Mayenne Cedex

Dépôt légal - Septembre 2019

Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3956040 €

Siège social : 31-35, rue Froidevaux Paris 14^e

RCS Paris 572 195 550

Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z

TVA FR 69 572 195 550

Société des Éditions Lefebvre Sarrut



Origine du papier : Portugal
Taux de fibres recyclées : 0 %
Protot : 0,08 kg/t

Ce numéro contient un cavalier
« Codes de rentrée 2020 »

ÉDITORIAL

Philippe Merle

1601

Comment devenir expert-comptable sans être interrogé sur ses connaissances ?



ACTUALITÉS

1604

DROIT DES AFFAIRES

Commerce électronique

Données personnelles (responsabilité) : site équipé du bouton « j'aime » de Facebook, *CJUE 29 juill. 2019*

Contrat d'affaires

Transport aérien (indemnisation complémentaire) : perte de salaire, *CJUE 29 juill. 2019*

Propriété intellectuelle

Droit d'auteur (lien hypertexte) : compte rendu d'événements d'actualité, *CJUE 29 juill. 2019*

Droit d'auteur (limitations) : portée de la liberté d'information et liberté de la presse, *CJUE 29 juill. 2019*

Droits voisins (phonogramme) : utilisation par un tiers d'un échantillon sonore, *CJUE 29 juill. 2019*

1607

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Procédure pénale

Extradition (garanties fondamentales) : office du juge, *Crim. 7 août 2019*

Chambre de l'instruction (audience) : convocation par courrier électronique à l'avocat, *Crim. 24 juill. 2019*

Mandat d'arrêt européen (droits fondamentaux) : risque de traitement inhumain et dégradant, *Crim. 24 juill. 2019*

Mandat d'arrêt européen (autorité judiciaire d'émission) : exigence d'indépendance des parquets, *Crim. 24 juill. 2019*

1609

DROIT PUBLIC

Droit constitutionnel

Renouveau de la vie démocratique : projet de loi constitutionnelle

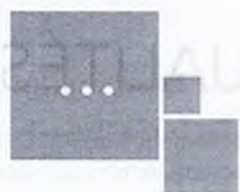
Renouveau de la vie démocratique : projets de lois organique et ordinaire

1611

DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Droit du travail

Avenir professionnel (liberté de choisir) : publication d'une ordonnance



POINT DE VUE

- 1613 Succès en trompe-l'œil pour les banques
par Gérard Biardeaux



ÉTUDES ET COMMENTAIRES

CHRONIQUES

- 1615 Spoliation d'œuvres d'art et droit international
par Zoé Can Koray
- 1622 La saisine pour avis: fixer la jurisprudence en amont?
par Pascale Deumier

NOTES

- 1639 Précisions concernant la procédure d'opposition à mariage et ses effets, note sous Civ. 1^{re}, 11 juill. 2019
par Jean-Jacques Lemouland
- 1643 La protection du logement de la famille ne prend pas fin avec le mariage!, note sous Civ. 1^{re}, 22 mai 2019
par Élisabeth Rousseau

PANORAMA

- 1626 Procédure pénale
juillet 2018 – juin 2019
par Jean Pradel



ENTRETIEN

- 1648 Nathalie Blanc et Pierre-Yves Gautier
Contre « l'anonymisation » des arrêts publiés:
décadence des références de jurisprudence

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise. Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non. Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif. L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit

à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes :

- pour une chronique, 40000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page) ;
- pour une note de jurisprudence, 20000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5500 signes (références entre parenthèses).



***Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.**

Retrouvez également votre revue numérique sur Dalloz-Revues.fr